



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

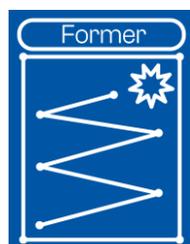


Centre de Ressources, d'Expertise
et de Performance Sportive

CATALOGUE DES TARIFS

Conseil d'administration du 03 juillet 2025

Applicables au 1^{er} septembre 2025



SOMMAIRE GRILLE DES TARIFS

	N° tarif	Page
TARIFS RESTAURATION Demi-pension sportifs	<u>R01</u>	<u>01</u>
TARIFS RESTAURATION Repas	<u>R02</u>	<u>02</u>
TARIFS RESTAURATION Divers - Cafétéria du foyer	<u>R03</u>	<u>03</u>
TARIFS HÉBERGEMENT Hôtes de passage	<u>H01</u>	<u>04</u>
TARIFS ACCUEIL DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU	<u>E01</u>	<u>05</u>
TARIFS AIDE À LA PERFORMANCE SPORTIVE	<u>E02</u>	<u>08</u>
TARIFS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS & SALLES DE COURS	<u>L01</u>	<u>10</u>
TARIFS PRESTATIONS MRP	<u>L02</u>	<u>12</u>
TARIFS DES FORMATIONS	<u>F01</u>	<u>13</u>
TARIFS PRESTATIONS DIVERSES	<u>D01</u>	<u>14</u>
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	<u>CGV</u>	<u>15</u>

TARIFS RESTAURATION

DEMI-PENSION SPORTIFS

Tarifs R01

[Retour Sommaire](#)

Tarifs des forfaits restauration

Valable sur les semaines scolaires (36 semaines selon calendrier Éducation Nationale)

Réservation obligatoire des repas (formulaire à retirer auprès du service du DPS)

Intitulé	Tarifs 2025/2026
<i>Public concerné : tous les sportifs inscrits auprès du DPS pour l'année</i>	
Forfait annuel 1 repas / semaine	195,00 €
Forfait annuel 2 repas / semaine	390,00 €
Forfait annuel 3 repas / semaine	585,00 €
Forfait annuel 4 repas / semaine	780,00 €
Forfait annuel 5 repas / semaine	975,00 €

Contribution pour repas (déjeuner ou dîner) réservé et non pris.

L'annulation des repas réservés doit se faire dans les délais impartis (voir modalités dans le dossier d'inscription).

Tout repas réservé et non pris sera facturé ou déduit de la caution.

3,50 €

⇒ Badge CREPS (Accès & Restauration)

- Un badge est remis gracieusement et devra être restitué lors du départ du demi-pensionnaire
- Une participation est demandée pour son remplacement en cas de perte, de non-restitution ou de détérioration

⇒ Détail des termes (année scolaire 2025/2026) :

- Facturation en 3 termes au début de chaque période :
Septembre (4/10^{ème}) – Janvier (3/10^{ème}) – Avril (3/10^{ème})
- Pas de remise d'ordre sur les forfaits restauration sauf situation particulière.

	1 ^{er} terme	2 ^{ème} terme	3 ^{ème} terme
Forfait annuel 1 repas / semaine	78,00 €	58,50 €	58,50 €
Forfait annuel 2 repas / semaine	156,00 €	117,00 €	117,00 €
Forfait annuel 3 repas / semaine	234,00 €	175,50 €	175,50 €
Forfait annuel 4 repas / semaine	312,00 €	234,00 €	234,00 €
Forfait annuel 5 repas / semaine	390,00 €	292,50 €	292,50 €

TARIFS RESTAURATION

REPAS

Tarifs R02

[Retour Sommaire](#) 

Intitulé	Tarifs au 01/09/2025
<i>Personnels</i>	
Repas des personnels Région catégorie C	2,80 €
Repas des personnels du CREPS indice compris entre 366 et 418	3,25 €
Repas des personnels du CREPS indice compris entre 419 et 457	3,90 €
Repas des personnels du CREPS indice compris entre 458 et 508	4,70 €
Repas des personnels du CREPS indice > 508	5,55 €
<i>Autres commensaux</i>	
Stagiaires en stage d'observation en milieu professionnel	2,80 €
Service civique	2,80 €
Stagiaires formations professionnelles du CREPS	4,00 €
Petit déjeuner	5,00 €
Enfants et conjoints du personnel	6,00 €
Personnel du CFA et DRAJES	6,00 €
Personnel d'encadrement des structures de haut niveau et des formations du CREPS	6,00 €
Sportifs externes référencés accès entraînement DPS / MRP	6,00 €
Sportifs des structures d'entraînement Pôles France – Pôles Espoirs – Accession – Excellence – Centres universitaires Collectifs nationaux – Équipes de France toutes catégories	6,00 €
Panier repas / Collation	6,00 €
Repas hôtes de passages	10,00 €
Menu du jour en espace privatif (service à table + dessert amélioré + eau gazeuse + café)	16,00 €
Café	1,20 €
Eau minérale (bouteille)	1,50 €
Jus de fruit	2,00 €
Repas réception	Sur devis
Moment de convivialité	Sur devis

TARIFS

CAFÉTÉRIA DU FOYER

Tarifs R03

[Retour Sommaire](#) 

Intitulé	Tarifs au 01/09/2025
Café Court	0,50 €
Café Double	1,00 €
Thé	0,50 €
Chocolat Chaud	0,50 €
Soda en Canette (Coca - Coca Zéro - Schweppes Zéro - Oasis)	1,00 €
Soda en Bouteille (FuzeTea Peche - Fuze Tea Menthe)	1,00 €
Eau Gazeuse	0,50 €
Capri Sun (Multivitamines - Tropical)	1,00 €
Barre chocolat (Kinder Bueno - Mars -Snickers - Twix - KitKat)	1,00 €
Barre céréale Grany	0,50 €
Compote	0,50 €
Chips Nature	1,00 €
Chips Barbecue	1,00 €

TARIFS HÉBERGEMENT

HÔTE DE PASSAGE

Tarifs H01

[Retour Sommaire](#) 

Intitulé	Tarifs au 01/09/2025
Petit déjeuner	5,00 €
Déjeuner ou dîner	10,00 €
<i>Nuitée en pavillon d'hôte</i>	
Chambre double (prix/personne)	22,00 €
Chambre individuelle (ou chambre double pour une personne)	33,00 €
<i>Pour information pension complète</i>	
Chambre double	47,00 €
Chambre Individuelle	58,00 €

TARIFS ACCUEIL

DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Tarifs E01

[Retour Sommaire](#) 

PRESTATIONS ANNUELLES

Applicables pour l'année scolaire

INTERNAT CREPS (Dont inscription)	Tarifs 2025/2026
<p>Forfait annuel internat : 36 semaines scolaires soit 252 jours selon calendrier de l'éducation nationale.</p> <p>Facturation en 3 termes au début de chaque période : Octobre (4/10^{ème}) – Janvier (3/10^{ème}) – Avril (3/10^{ème})</p> <p>Publics éligibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pôle France, Individuels sportifs de haut niveau (Elite, Seniors, Jeunes, Reconversion) • Pôles Espoirs, Individuels classés espoirs, Partenaires <p>Période de validité : 36 semaines du calendrier scolaire (les vacances scolaires ne sont pas incluses) ⇒ Chambres à libérer pour chaque période de vacances sauf en cas de souscription du forfait vacances scolaires ou forfait vacances universitaires.</p> <p>Cette prestation comprend : Hébergement, laverie dont lessive, restauration, entraînements comprenant la mise à disposition des installations sportives spécifiques et de musculation (selon programmation annuelle du pôle), service médical et paramédical, accompagnement socio-professionnel, suivi scolaire et études encadrées (selon organisation de la vie quotidienne), services autres (bagagerie, cordage, accès Wifi, ...) Couverture de lit et oreiller mis à disposition</p> <p>!/ Le linge de maison (draps et serviettes) n'est pas compris dans la prestation</p>	4 920,00 €
Forfait annuel internat (cf descriptif ci-dessus) SANS installations sportives	4 400,00 €
<p>Forfait vacances scolaires pour les pôles et les SHN (42 jours) Prolongement du « forfait annuel internat » sur les petites vacances scolaires (Automne, février et Avril) <i>Forfait à souscrire à l'inscription</i></p>	840,00 €
<p>Forfait vacances universitaires pour les pôles et les SHN (21 jours) Prolongement du « forfait annuel internat » sur les semaines de cours universitaires pendant les vacances d'automne, février et avril (1 semaine par période de vacances scolaires selon calendrier universitaire) <i>Forfait à souscrire à l'inscription</i></p>	420,00 €
Forfait journalier Structures PPF dans la continuité de l'activité du pôle	35,00 €

TARIF ACCUEIL DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU – Suite

STRUCTURES PPF JUDO – INTERNES COUFFIGNAL <i>Forfait comprenant les prestations CREPS pour structures PPF et accès restauration soir (surcoût 3 ou 4 diners)</i>	Tarifs 2025/2026
Pôle Espoir Judo	850,00 €
Pôle France Judo	920,00 €
EXTERNAT	Tarifs 2025/2026
Structures PPF ⁽¹⁾	650,00 €
Sportifs listés hors structures hébergées au CREPS ⁽¹⁾	650,00 €
Centres régionaux (structure hors PPF) et Centres universitaires <i>avec prestation médicale et paramédicale</i> ⁽²⁾	800,00 €
Centres régionaux (structure hors PPF) et Centres universitaires <i>sans prestation paramédicale</i> ⁽³⁾	490,00 €
Accès à l'entraînement d'un Pôle ⁽⁴⁾	330,00 €

Prestations des forfaits :

- (1) Accès aux entraînements selon programmation annuelle de la structure sportive de référence comprenant la mise à disposition des installations sportives spécifiques et de musculation, accès service médical et paramédical, accompagnement socio-professionnel, suivi scolaire, accès restauration (réservation repas – facturation en supplément, cf forfaits restauration).
- (2) Accès aux entraînements et musculation selon planning de la structure sportive de référence, accès service médical et paramédical.
- (3) Accès aux entraînements et musculation selon planning de la structure sportive de référence. Accès aux consultations médicales ; pas d'accès aux prestations paramédicales.
- (4) Accès uniquement aux entraînements spécifiques selon planning de la structure sportive de référence (Pas d'accès aux espaces de musculation – Pas d'accès service médical et paramédical).

Cas particulier des entrées tardives et des sorties anticipées validées par le CREPS et la ligue/la fédération

⇒ Entrée tardive :

Les forfaits sont recalculés au prorata du temps de présence (à la semaine) sur la base de 36 semaines scolaires. Chaque semaine débutée est due.

⇒ Sortie anticipée (hors remises d'ordre accordées en fin d'année) :

- **Continuité du parcours de performance (changement de pôle ou de structure PPF, entrée INSEP, accès centre de formation, ...)** :
Les forfaits sont recalculés au prorata du temps de présence (à la semaine) sur la base de 36 semaines scolaires. Chaque semaine débutée est due.
- **Sortie volontaire de la structure ou exclusion (temporaire ou définitive)** :
Aucune remise d'ordre n'est accordée.

Les remises d'ordres sont possibles uniquement :

- **Pour raisons médicales :**
Le sportif doit prévenir le Département de la Performance Sportive dès que les raisons médicales pour absence sont avérées (certificat médical obligatoire à remettre sous 5 jours). Le justificatif médical doit couvrir une période de 7 jours calendaires consécutifs (hors week-end et vacances scolaires). La remise d'ordre sera calculée au prorata du nombre de jours d'absence sur la base du forfait internat.
- **Pour absence sportive, uniquement si l'absence cumulée annuelle excède 60 jours scolaires (du lundi au vendredi) :**
Dans ce cas, la remise d'ordre ne portera que sur le nombre de repas non pris par le sportif.
- **En fin d'année :**
Les remises d'ordre ne peuvent être demandées que sur la base du calendrier sportif et scolaire fixé par le CREPS, l'arrêt de l'entraînement ne correspondant pas forcément à la fin des cours. La remise d'ordre sera calculée au prorata du nombre de jours d'absence sur la base du forfait internat.

Attention : les suppléments forfaitaires spécifiques petites vacances et universitaires ne peuvent pas faire l'objet d'une remise d'ordre

TARIFS AIDE À LA PERFORMANCE SPORTIVE

Tarifs E02

[Retour Sommaire](#) 

Prestations d'accompagnement à la performance sportive

Prestations médicales et paramédicales	Public 1	Public 2
<i>Médecine</i>		
Consultation médecin	Tarif sécurité sociale	
<i>Surveillance médicale réglementaire</i>		
Examen selon prescriptions fédérales	90,00 €	120,00 €
<i>Diététique</i>		
Bilan diététique de dépistage (1 heure)	inclus	60,00 €
<i>Kinésithérapie et Ostéopathie</i>		
Séance kinésithérapie (30 min)	inclus	30,00 €
Kinésithérapeute prestation (heure)	x	60,00 €
Suivi kinésithérapie personnalisé (10 séances)	inclus	275,00 €
Séance ostéopathique de prévention (30 min)	inclus	30,00 €
Ostéopathie prestation (heure)	x	60,00 €
Suivi ostéopathie personnalisé (10 séances)	inclus	275,00 €
<i>Prestations d'accompagnement des aspects mentaux</i>		
Suivi psychologique individuel et accompagnement à la performance (séance 1h)	inclus	60,00 €
Préparation physique, prévention des blessures et testing	Public 1	Public 2 Prix par test et par pers.
<p>Testing niveau 1 (1-5 tests) – Tests simples sans analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> Plateforme de force : CMJ, SJ, drop jump, force max iso membre inférieur sur différents exercices polyarticulaire <ul style="list-style-type: none"> données mesurables : RFD (indicateur de force explosive), asymétries G/D, niveaux de force G et D au décollage/atterrissage <i>Donne des pistes sur la prévention de blessure, qualités de force, vitesse, explosivité, retour au sport</i> Radar : test sur différentes modalités d'accélération/sprints <ul style="list-style-type: none"> données mesurables : Vmax, accélération, décélération <i>Donne des indications sur la vitesse max, qualités d'accélération/décélération important dans la performance et le retour au sport</i> Dynamomètre : force max de préhension, force max iso analytique membre inférieur/supérieur (épaules, hanches, genoux, chevilles) <ul style="list-style-type: none"> données mesurables : RFD, Fmax, asymétrie G/D (tests sur un segment précis OU de retour au sport en fin de réathlétisation) <i>Donne des pistes sur la prévention de blessure, qualités de force, vitesse, explosivité, retour au sport sur un segment précis</i> Cellules photoélectriques : temps sur sprint départ arrêté/lancé <ul style="list-style-type: none"> données mesurables : temps réalisé sur la distance 	inclus	12,00 €
Testing niveau 1 (5-10 tests) : tests simple sans analyse : voir ci-dessus	inclus	11,00 €
Testing niveau 1 (+ 10 tests) : : tests simple sans analyse : voir ci-dessus	inclus	10,00 €

Préparation physique, prévention des blessures et testing (suite)	Public 1	Public 2 <i>Prix par test et par pers.</i>
<p>Testing niveau 2 (1-5 tests) – tests simples avec traitement et analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plateforme de force : profilage force-vitesse CMJ/SJ <ul style="list-style-type: none"> ○ analyse data : graphique force vitesse avec valeurs de Pmax, Fmax théorique (F0), vitesse max théorique (V0), indication du type de profil (force ou vitesse) <p><i>Donne des indications des qualités à améliorer sur le spectre force-vitesse pour optimiser ses qualités de puissance</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Encodeur linéaire (Gymaware) : profil force-vitesse et charge-vitesse sur les principaux exercices polyarticulaire (squat, soulevé de terre, développé couché) <ul style="list-style-type: none"> ○ données mesurables : graphique force vitesse avec valeurs de Pmax, F0, V0 grâce aux données de vitesses de barres, puissance et force générés. Graphique charge-vitesse avec les valeurs de puissance développés aux % de 1RM <p><i>Donne des indications des qualités à améliorer sur le spectre force-vitesse pour optimiser ses qualités de puissance et quel % de 1RM utilisé pour optimiser les qualités de puissance de façon individualisée</i></p>	inclus	20,00 €
Testing niveau 2 (5-10 tests) : tests simple avec traitement et analyse : voir ci-dessus	inclus	19,00 €
Testing niveau 2 (+ 10 tests) : tests simple avec traitement et analyse : voir ci-dessus	inclus	18,00 €
Prestations récupérations	Public 1	Public 2
Récupération balnéothérapie (1h par personne)	inclus	10,00 €
Récupération par accompagnement mécanique (gameready) 30 min / personne	inclus	30,00 €
Massage de récupération spécifique 30min / personne	inclus	30,00 €
Montée en compétence de l'encadrement	Public 1	Public 2
Interventions montée en compétence entraîneurs (prix /personne pour une demi-journée)	50,00 €	60,00 €
Interventions montée en compétence entraîneurs (prix /personne pour une journée)	90,00 €	110,00 €

Prestations d'accompagnement à la performance sportive - Suite

Location de matériel sportif	Durée location	Public 1	Public 2
Matériel (ceinture cardio, cellules, dynamomètre, radar, etc.)	½ journée	inclus	30,00 €
Matériel (ceinture cardio, cellules, dynamomètre, radar, etc.)	1 journée	inclus	50,00 €
Matériel (ceinture cardio, cellules, dynamomètre, radar, etc.)	1 semaine	inclus	120,00 €
Matériel (ceinture cardio, cellules, dynamomètre, radar, etc.)	1 mois	inclus	300,00 €

Public 1
Sportifs (et entraîneurs) appartenant à une structure du PPF d'une fédération conventionnée avec le CREPS de Strasbourg, sportifs ciblés ANS, centre régional (forfait avec accès médical)
Public 2
Sportifs (et entraîneurs) hors CREPS, centre régional (forfait sans accès médical), Accès entraînement Sportifs (et entraîneurs) hors conventions avec le CREPS de Strasbourg, sportifs non listés (sur étude du projet), sportifs étrangers et délégations étrangères, clubs sportifs

TARIFS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET SALLES DE COURS

Tarifs L01

[Retour Sommaire](#) 

Intitulé	Tarifs au 01/09/2025		
	Heure	½ journée ⁽¹⁾ (4h00)	Journée ⁽²⁾ (10h00)
Halle d'athlétisme	40,00 €	128,00 €	320,00 €
Combiné aire de lancers et Halle d'athlétisme	45,00 €	144,00 €	360,00 €
Aire de lancers	20,00 €	64,00 €	160,00 €
Gymnase collectifs 1	30,00 €	96,00 €	240,00 €
Gymnase collectifs 2	30,00 €	96,00 €	240,00 €
Dojo	30,00 €	96,00 €	240,00 €
Gymnase vert (plateau muscultation)	30,00 €	96,00 €	240,00 €
Gymnase vert (plateau évolution)	30,00 €	96,00 €	240,00 €
Gymnase vert (plateau GR)	30,00 €	96,00 €	240,00 €
Salle de muscultation - haltérophilie Schumacher	30,00 €	96,00 €	240,00 €
Salle Taekwondo	25,00 €	80,00 €	200,00 €
Stand de tir (10 m et 50 m)	25,00 €	80,00 €	200,00 €
Terrains de grands jeux	14,00 €	44,80 €	112,00 €
Espaces verts (à la journée)	52,50 €	168,00 €	420,00 €
Amphithéâtre	75,00 €	240,00 €	600,00 €
Salles Bellocq – Gruber – Schumacher – E2 – E3 – D1	30,00 €	96,00 €	240,00 €
Salles D2 – Salle réunion GR	20,00 €	64,00 €	160,00 €
Autres salles	15,00 €	48,00 €	120,00 €
Demande particulière de mise à disposition d'installations et d'organisation.	Sur devis		

(1) Plage d'occupation positionnée entre 7h30 et 13h00 ou 13h00 et 19h00

(2) Plage d'occupation en continue positionnée entre 7h30 et 19h00

⇒ Les heures souhaitées en plus sont facturées à l'unité

STUDIO VIDÉO	Tarifs au 01/09/2025	
	½ journée (3h30)	Journée (7h00)
Studio vidéo avec équipement de base : Mise à disposition du fond vert, du PC pour faire du screencast, des lumières et du micro « Yéti »	125,00 €	225€
Studio vidéo avec matériels avancés (complet) : Studio vidéo de base + caméras, station de montage vidéo, webradio	175,00 €	315,00 €
Studio vidéo complet avec accompagnement technique (Présence d'un technicien qui supervise et accompagne techniquement)	225,00 €	405,00 €
Studio vidéo complet avec prestation de montage vidéo par technicien	250,00 €	450,00 €
STUDIO VIDÉO (Forfaits packs complets)	Tarifs au 01/09/2025	
Studio vidéo complet – Pack 2 jours sans technicien	565,00 €	
Studio vidéo complet – Pack 2 jours avec technicien	725,00 €	
Studio vidéo complet – Pack 3 jours sans technicien	850,00 €	
Studio vidéo complet – Pack 3 jours avec technicien	1090,00 €	

TARIFICATION SPÉCIFIQUE STRUCTURES RÉFÉRENCÉES AU CREPS
PÉRIODES VACANCES SCOLAIRES

Intitulé	Remises
Réservation des installations sportives dans le cadre de stages organisés par et pour les structures permanentes d'entraînement référencées au CREPS (Pôles Espoirs, Pôles France et Centres Universitaires) durant les vacances scolaires : <ul style="list-style-type: none"> • Réservation obligatoire des installations, des hébergements et des autres prestations auprès du service programmation • Facturation des prestations selon statut des stagiaires (liste à fournir obligatoirement) 	75% du tarif catalogue des installations réservées

TARIFICATION SPÉCIFIQUE PARTENAIRES SPORTIFS

Intitulé	Remises
Stages sportifs organisés par les équipes de France, les collectifs nationaux, les comités départementaux ou les ligues régionales des structures hébergées au CREPS	20% sur les tarifs horaire unitaire (hors forfait ½ journée et journée) de location de l'équipement sportif spécifique
	20% sur le tarif de restauration hôtes de passage
Stages sportifs des équipes internationales	Prix selon grille tarifaire. Prestations particulières selon devis et conventions

TARIFS PRESTATIONS

MAISON RÉGIONALE DE LA PERFORMANCE

Tarifs L02

[Retour Sommaire](#)

INTERVENANTS EXTÉRIEURS MRP

Tarifs préconisés par l'Agence Nationale du Sport

Intitulé	Tarifs encadrés	Seuil maximal
<i>Physiques</i>		
Réathlétisation ou préparation physique (horaire)	30 € à 60 €	100 €
Réalisation des tests Optojump ou Tests What bike et exploitation des résultats (horaire)	84 €	
Réalisation des tests profilage moteurs dynamiques et exploitation des résultats (horaire)	175 €	
<i>Prestation d'expertise, de conseil (coaching, reconversion, préparation mentale...)</i>		
Tarif horaire	50 € à 70 €	150 €
Tarif demi-journée	100 € à 200 €	400 €
Tarif journée	200 € à 350 €	700 €
<i>Prestation de formation</i>		
Tarif horaire	25 € à 30 €	50 €
Tarif demi-journée	70 € à 80 €	100 €
Tarif journée	150 € à 200 €	250 €

TARIFS DES FORMATIONS

Tarifs F01

[Retour Sommaire](#) 

Formation professionnelle

<i>Tarifs horaire des actions</i>	Tarifs 2025/2026
Liste des Actions	Coût Horaire
BP APT	11,00 €
BP AF	11,00 €
BP AAN	11,00 €
BP Autres dispositifs	11,00 €
DE JEPS	12,00 €
Formations complémentaires (CC, CS...)	Selon contrat de financement
Préparation aux métiers de l'encadrement sportif (préformation, CPP)	Selon tarif négocié dans le cadre du marché

Les tarifs horaires s'appliquent aux heures effectuées en centre de formation

Formation continue

Liste des Actions	Tarifs 2025/2026
PSC (cout forfaitaire la journée de formation 7h)	66,50 €
CAEP MNS (21h)	200,00 €
PSE 1 (premiers secours en équipe Niveau 1 - 35h)	350,00 €
PSE 2 (premiers secours en équipe Niveau 2 - 28h)	250,00 €
Recyclage PSE 1 (6h)	96,00 €

Frais d'inscription

Intitulé	Tarifs 2025/2026
Frais administratifs entrée en formations longues	30,00 €
Frais administratifs aux tests d'exigences préalables (TEP) et tests de sélection	75,00 €
Frais administratifs Parcoursup	70,00 €

Interventions des personnels techniques et pédagogiques

Intitulé	Tarifs 2025/2026
Mise à disposition des personnels techniques et pédagogiques	60,00 € / heure

TARIFS PRESTATIONS DIVERSES

Tarifs D01

[Retour Sommaire](#) 

Intitulé	Tarifs au 01/09/2025
Laverie (cycle de lavage)	4,00 €
Caution ordinateur portable (Formation)	300,00 €
Caution chambre internat	150,00 €
Clé perdue	50,00 €
Clé d'armoire (chambre)	10,00 €
Émetteur portail perdu ⁽¹⁾	60,00 €
Carte magnétique	10,00 €
Dégradation du fait de l'utilisateur ⁽²⁾	Forfait minimum : 50,00 € ou selon devis
Location de vélo ⁽³⁾	1/3 du tarif Vélhop
Mise à disposition des véhicules de la flotte du CREPS ⁽⁴⁾ :	
• Tarif du kilomètre	0,25 €
• Litre de carburant	2,50 €

- (1) L'émetteur portail est mis à disposition des personnels du CREPS et des responsables & entraîneurs permanents des pôles à titre gratuit.
- (2) Les frais de remise en état seront facturés de manière forfaitaire ou selon devis établi par le CREPS.
- (3) Le CREPS prend en charge 2/3 du coût de location des Vélhop pour les sportifs des structures PPF référencées au CREPS sur présentation de la facture annuelle acquittée par les familles.
- (4) Modalité de mise à disposition des véhicules de la flotte du CREPS :
- ⇒ La mise à disposition des véhicules est régie par la **procédure « Véhicules »**, par la **signature d'une convention de mise à disposition** ainsi qu'une **fiche d'état des lieux « départ-retour » servant de base à la facturation**.
 - ⇒ **Pour les structures sportives hébergées au CREPS (pôles Espoirs, pôles France et Centres Universitaires), la mise à disposition des véhicules se fera avec facturation de l'utilisation des véhicules aux kilomètres parcourus.**
 - ⇒ **L'appoint de carburant doit être réalisé par l'utilisateur. À défaut, il sera réalisé par les services techniques du CREPS au tarif catalogue indiqué.**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CREPS DE STRASBOURG

Applicables au 01/04/23 - Vote du CA du 31/03/2023

CGV

[Retour Sommaire](#) 

[Demande de devis pour une prestation de services.](#)

Toute demande de réservation ou de prestation de services (stage, hébergement, salle de réunion ou de formation, installation sportive, etc.) doit faire l'objet d'une demande préalable de devis.

Les demandes sont à formuler exclusivement par mail auprès du service programmation : programmation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Le devis daté et signé portant la mention « bon pour accord » vaut acceptation.

Les arrhes correspondant à 30% du coût prévisionnel sont payables à la signature du devis, sauf situations particulières.

En cas d'hébergement en structure extérieure (camping de Strasbourg, hôtel ou autre) dont la gestion est assurée par le CREPS, des **frais de gestion d'un montant de 30 €** par devis sont appliqués.

[Modification du devis :](#)

Toute demande de modification (durée du séjour, effectifs ou nature de la prestation) doit être formulée par écrit auprès du service programmation programmation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr.

Chaque demande est étudiée dans la limite des disponibilités et de la faisabilité avec applications des conditions suivantes :

[Modification portant sur :](#)

Le nombre de repas : ajustement possible jusqu'à J-7

Le nombre d'hébergement : ajustement possible jusqu'à J-15

La réservation des installations/salles de formation : ajustement possible jusqu'à J-15

Ajustement du devis le 1^{er} jour en cas d'effectifs supplémentaires, d'hébergements supplémentaires ou prestations supplémentaires accordées.

[Annulation du devis :](#)

Toute demande d'annulation d'un devis doit être formulée par écrit auprès du service programmation (programmation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr). La prise en compte de l'annulation se fera avec les conditions suivantes :

⇒ **Annulation demandée à plus de J-30 jours calendaire de l'action :**

Sans pénalités

Arrhes récupérables uniquement sous forme d'avoir

⇒ **Annulation demandée entre J-30 et J-15 :**

Annulation du devis avec :

Pénalités = Arrhes + 20% du total du devis

⇒ **Annulation demandée entre J-15 et J0 :**

Annulation du devis avec :

Pénalités = Facturation totale du devis

[Facturation des prestations :](#)

La facturation est établie selon le devis ajusté et validé.

Nota : Dans toutes les situations, en cas d'hébergement extérieur dont la gestion a été confiée au CREPS, le coût demandé par la structure d'accueil est intégralement facturé.